

Notre Carême d'après les oraisons du missel romain

Vie Spirituelle 248-265
Février 1952

Aucun autre temps de l'année ne nous offre une richesse liturgique comparable à celui du Carême et j'en veux pour preuve – sans parler des textes du Bréviaire – que l'Église a composé une Messe spéciale pour chaque jour de ce temps favorable à la sanctification.

Cinquante Messes parce que celles des dimanches de Carême ne sont pas des moindres – se suivent chaque jour différentes, nous offrant un enseignement incomparable.

Notre résolution d'accentuer notre vie de prière pendant le carême pourrait – avant tout autre pratique – consister simplement dans la lecture et la méditation quotidienne de ces textes quotidiens.

Si notre vie est vraiment spirituelle, si notre vie est vraiment une vie chrétienne, elle ne peut pas ne pas être liturgique – et l'Église pour nous en rappeler l'importance nous fait même l'obligation de participer à un certain nombre de manifestations cultuelles, qui ne se résument certainement pas dans une simple question d'attitude extérieure.

Au contraire l'Église nous demande d'y engager toute notre vie, la vie liturgique doit imprégner toute notre vie humaine.

Il doit en être un peu comme de la psalmodie dont saint Benoît, dans sa Règle, nous dit que « l'âme doit être à l'unisson de la voix ».

Je voudrais essayer de vous montrer à la lumière des textes liturgiques du Carême, quelle perte incalculable nous faisons, si nous négligeons systématiquement cette source authentique de vie chrétienne qu'est la prière de l'Église, c'est-à-dire la prière même du Christ.

En nous servant uniquement des oraisons du Missel, c'est-à-dire de la Collecte, de la Secrète, de la Postcommunion et de l'Oraison sur le peuple qui commence par cette formule évocatrice : *Humiliate capita vestra Deo*, nous trouvons ce qu'on pourrait appeler l'ascèse du Carême, telle que l'Église nous la propose dans sa prière, et ensuite il nous faut envisager comment mettre en pratique cette ascèse qui, malgré son antiquité, reste toujours capable de donner des fruits nouveaux de sanctification.

Remarquons tout d'abord que les courts textes de prières que l'Église met sous nos yeux, ne présentent pas un enseignement didactique en forme.

Une grave erreur de méthode serait de considérer ces oraisons comme un manuel de théologie ascétique, nous ne sommes pas en présence d'un traité de vie spirituelle, nous sommes plutôt face à une pédagogie. En effet, par ses répétitions, par ses insistances, la liturgie crée comme un climat spirituel dans lequel nous devons nous plonger entièrement, si nous voulons en tirer profit.

La centaine de petites formules à la fois si semblables et si variées, nous dresse en raccourci d'abord le portrait de l'âme chrétienne qui prend conscience de sa misère et de sa faiblesse, en toute sincérité et humilité, puis à l'opposé, elle nous révèle Dieu tout-puissant, mais infiniment miséricordieux.

Par la prière, l'effort, la pénitence accomplie sous l'empire de la grâce, le pécheur va essayer de mériter son pardon et d'obtenir tous les secours divins nécessaires pour sa rénovation totale. On peut dire que la grâce du Carême c'est une rencontre de l'âme et de son Sauveur dans l'amour, la joie et la paix.

Mais le *leitmotiv* qui revient le plus souvent - avec la mortification corporelle et la purification - c'est est celui du péché. Cette importance donnée au mal nous rappelle opportunément que c'est à cause de lui que Dieu s'est incarné, a souffert, est mort sur la croix. Pendant cette période tout orientée sur le mystère de la mort et de la résurrection, il est bon de se rappeler que par nos fautes, nous faisons partie des bourreaux du Christ, et que c'est grâce à lui, et à lui seul, que nous avons retrouvé la vie.

Pour décrire et définir le péché, la liturgie a une richesse de vocabulaire peut-être unique dans tout le Missel : il est désigné sous les noms de crime, coulpe, débordement, dépravation, iniquité, injustice, mal, péché, vice, etc. Tous ces mots, qui ne sont pas absolument synonymes, nous montrent qu'il ne s'agit pas seulement du péché, mais du mal moral dans toute son étendue.

Qu'est-ce que le péché ?

Vis-à-vis de Dieu, il est une offense : O Dieu, que le péché offense... nous dit la collecte du jeudi après les Cendres¹.

Vis-à-vis de nous, il est soit une tache, une souillure de nos âmes : Purifiez-nous, Seigneur, des souillures de nos péchés² ; soit un lien qui entrave et limite notre liberté : *Seigneur, dénouez les liens de nos péchés*³.

Le péché est souvent cause d'autres maux qui pèsent sur nous et nous mettent en danger : Par nos péchés, nous sommes en péril imminent⁴. De plus, le mal n'est pas quelque chose de passif, de purement négatif ; la liturgie le considère parfois dans sa réalité concrète, comme un démon qui lutte contre nous : Votre peuple, ô Dieu... subit les assauts du péché⁵.

Voilà donc l'âme chrétienne mise en face de cette terrible réalité qu'est le péché. Comment va-t-elle, ou plutôt comment doit-elle réagir ?

Son attitude sera faite d'humilité profonde et de confiance inébranlable : **les deux conditions de la vraie prière.**

Écoutons la liturgie : *Nous voici écrasés sous le poids de nos mauvaises actions*⁶. (Samedi des Quatre Temps, C.)

*Détournez, Seigneur, les fléaux de votre colère, que nous avons mérités pour nos péchés*⁷. (Jeudi après les Cendres, C.)

*Faites, Seigneur, que justement abattus pour nos péchés, ... nous soyons délivrés*⁸. (Samedi des Quatre-Temps, 4^o C.)

*O Dieu, vous voyez bien que nous sommes dépourvus de toute force*⁹. (2^o Dimanche, C.)

Cette prise de conscience de notre péché et de notre misère appelle une confiance éperdue en la toute-puissance et en la miséricorde de Dieu. Les oraisons que nous venons de citer se ramènent toutes à cette prière : Dieu tout-puissant, faibles et conscient de notre faiblesse, nous tirons confiance de votre force¹⁰. Nous mettons notre confiance en votre protection¹¹, ou encore cette invocation : O Dieu, quand on espère en vous, vous donnez le pas à la miséricorde sur la colère¹².

La première demande de cette prière humble et filiale sera naturellement le pardon de nos péchés : un pardon total qui va nettoyer, arracher dans les recoins les plus cachés, tout ce que le péché avait pu apporter avec lui. Aussi, parallèlement aux nombreux termes désignant le péché, nous trouvons de très nombreux verbes choisis pour exprimer ce travail de purification profonde : absoudre, arracher,

¹ Deus qui culpa offenderis...

² Nosque a peccatorum nostrorum maculis emunda. (Lundi de la 1^{ère} semaine, S.)

³ Absolve, quæsumus, Domine, nostrorum vincula peccatorum. (Lundi de la 1^{ère} semaine, SP.)

⁴ Ab imminentibus peccatorum nostrorum periculis. (Lundi de la 3^o semaine, SP.)

⁵ Populi tui, Deus... peccata quibus impugnetur. (Jeudi de la 4^o semaine, SP.)

⁶ Qui malorum nostrorum pondere premimur. (Samedi des Quatre Temps, C.)

⁷ Flagella tunc iracundiæ, quæ pro peccatis nostris meremur, averte. (Jeudi après les Cendres, C.)

⁸ Qui juste pro peccatis nostris effigimur... liberemur. (Samedi des Quatre-Temps, 4^o C.)

⁹ Deus, qui conspicias omni nos virtute destitui. (2^o Dimanche, C.)

¹⁰ Qui infirmitatis nostræ conscii, de tua virtute confidimus. (Vendredi de la 4^o semaine, SP)

¹¹ Qui in tua protectione confidimus. (Vendredi de la 3^o semaine, SP.)

¹² Deus, qui sperantibus in te misereri potius eligis quam irasci. (Samedi de la 4^o semaine, SP.)

délivrer, guérir, laver, libérer, purifier, surmonter, supprimer, etc. Il serait intéressant, d'étudier chacun de ces mots et voir à quel travail de la grâce chacun d'eux correspond.

Être pardonné ne suffit pas : il faut encore demander la grâce de ne plus tomber. Aussi plusieurs fois l'Église nous fait-elle demander cette protection ; par exemple : *Que votre protection, Seigneur, soit notre défense ; qu'en tout et toujours elle nous garde du péché*¹³. (Mardi de la 3^e semaine, SP.)

La liturgie va plus loin encore : l'âme doit aussi expier le mal commis. Ce sera alors la componction, dont on trouve un magnifique exemple au samedi veille de la Passion : *O Dieu, ... accordez-nous de verser des larmes dignes des maux que nous avons commis, de sorte qu'elles nous méritent la grâce de trouver consolation auprès de vous*¹⁴.

Cette expiation se fera aussi par la mortification corporelle : O Dieu, c'est par le moyen du jeûne que vous offrez aux pécheurs le pardon¹⁵. En arrêtant le cours de nos péchés par un châtiment volontaire, nous éviterons, par ces peines temporelles que nous nous imposons, d'être condamnés aux supplices éternels¹⁶.

Ces dernières citations viennent de faire allusion à la mortification, et avec elle nous entrons dans une voie nouvelle. La vie chrétienne, en effet, ne consiste pas seulement à ne pas être des pécheurs, mais à devenir des saints. Il y a de nombreuses routes qui conduisent à la sainteté ; celle que nous indique la liturgie quadragésimale a l'avantage d'avoir pour elle la double confirmation d'une pratique plus que millénaire et de l'autorité de l'Église.

Cette partie de l'ascèse est certainement ce qu'il y a de plus caractéristique dans les prières liturgiques du Carême.

Mais avant de l'aborder, il faut remarquer le réalisme de la liturgie. Pour l'Église, en effet, il n'y a d'homme que l'homme total, composé d'un corps et d'une âme, où chacun de ces deux éléments joue son rôle propre et irremplaçable. Il en va de même pour l'ascèse : la pénitence corporelle n'a pas sa fin en elle-même, mais elle vise à produire dans l'âme un effet analogue à celui qu'elle réalise dans le corps.

Voici, par exemple, une prière qu'on retrouve souvent au Carême sous une forme presque identique : De même que nous privons notre corps de nourriture, puissions-nous refuser à nos sens les excès qui nous entraînent au mal¹⁷.

Mais il convient encore d'ajouter que la mortification corporelle est bien plus qu'un **symbole** de la mortification intérieure ; elle a aussi, et d'abord, comme rôle de disposer et de préparer l'âme à recevoir la grâce, et cela en vertu d'un principe psychologique élémentaire : celui de l'influence réciproque de l'âme et du corps. Puisque l'équilibre initial qui soumettait nos puissances inférieures aux puissances supérieures a été rompu par le péché originel, la mortification corporelle, bridant les puissances inférieures, les remet sous la tutelle de la raison et de la volonté.

Au jeûne est assigné un double but : *tantôt* il doit nous faire expier nos péchés, *tantôt* nous en préserver, en nous faisant acquérir la maîtrise de nous-mêmes. Dans le premier cas, nous disons que le jeûne est *une pénitence* ; dans le second, *une mortification*.

Si à plusieurs reprises, les messes du Carême nous parlent de la mortification en général, c'est de préférence la privation de nourriture et tout spécialement le jeûne, qu'elles mettent en avant.

Et quand on relit les textes relatifs au jeûne, on est frappé de la façon dont la liturgie nous en parle : Jeûnes vénérables et solennels...¹⁸ La pratique sacrée de nos jeûnes¹⁹, etc.

¹³ Tua nos, Domine, protectione defende : et ab omni semper iniquitate custodi. (Mardi de la 3^e semaine, SP.)

¹⁴ Deus,... da nobis digne flere male, quæ fecimus ; ut tuæ consolationis gratiam invenire mereamur. (Samedi de la 4^e semaine, SP.)

¹⁵ Deus, qui... peccatorum per jejunium veniam præbes. (Mercredi de la 4^e semaine, 1^{ère} C.)

¹⁶ Peccata nostra castigatione voluntarie cohibentes, temporaliter potius maceremur, quam supplicias deputemur æternis. (Vendredi de la Passion, C.)

¹⁷ Sicut ab escis carnalibus abstinemus ; ita sensus quoque nostros a noxiis retrahamus excessibus. (Lundi de la 3^e semaine, C.)

¹⁸ Jejuniorum veneranda solemnia. (Mercredi des Cendres, C.)

¹⁹ Sacra... observationis jejunia. (Mardi de la 4^e semaine, C.)

Mais il ne suffit pas de se priver de nourriture pour faire un acte méritoire ; il faut surtout que cette privation soit agréable à Dieu, donc faite par amour pour lui : deux conditions dont nos prières de Carême font souvent mention.

Par exemple : Seigneur, faites-nous la grâce d'entreprendre ces jeûnes vénérables et solennels *avec tout l'amour qui convient*²⁰. Nous tirerons profit des jeûnes entrepris, *dans la mesure où ils plairont à votre bonté*²¹. C'est en somme un résumé de toute la doctrine de la grâce et du mérite : nos actes ne porteront leurs fruits surnaturels que s'ils viennent de Dieu et aboutissent à lui.

Nous avons dit que le jeûne n'est pas une fin en soi ; il n'a sa raison d'être que s'il est ordonné à une fin plus haute, au bien de notre âme. Aussi le principal effet du jeûne sera-t-il de disposer l'âme à éviter le mal et à faire le bien. A ce propos il ne faut pas oublier que la première mortification de Carême devra consister à ne pas commettre le péché. Peine perdue que de se livrer à des mortifications extérieures sans renoncer pour autant à son péché mignon !

Si le jeûne est **une préservation du péché** comme le mentionnent quasiment toutes les oraisons : O Dieu, faites que votre famille qui, par mortification, s'abstient de manger, s'abstienne aussi de pécher²². (Lundi de la 2^o semaine, C.)

Qu'à la privation d'aliments en nos corps, réponde le refus de nourrir nos vices²³... elles nous enseignent aussi que le jeûne est **un remède**. Voici, par exemple, une secrète qui nous montre bien ce rôle du jeûne guérissant l'âme pour lui permettre de mieux profiter de l'effet salutaire de la messe : Nous vous en prions, Seigneur : que ce sacrifice ait plus de poids pour nous sauver, puisqu'il est accompagné de l'action curative du jeûne²⁴. Ce jeûne solennel institué pour guérir nos âmes et nos corps...²⁵

Enfin le jeûne est surtout, et avant tout, un excellent moyen de sanctification et d'union à Dieu. C'est lui qui, en nous procurant la maîtrise de nous-mêmes, nous assure le progrès spirituel : Que la pratique du jeûne nous obtienne de progresser dans une sainte vie²⁶. (Mardi de la 3^o semaine, C.)

C'est lui qui attirera sur nous la bienveillance divine : Seigneur que ces jeûnes salutaires nous disposent à obtenir plus facilement votre bienveillance²⁷. (Mercredi de la 3^o semaine, C.)

Par lui, nous recevrons plus de lumière : O Dieu, grâce à ce jeûne que vous sanctifiez, éclairez les âmes de ceux qui croient en vous²⁸.

Uni au sacrifice de la messe, il en recevra le pouvoir de nous sanctifier : *Que le présent sacrifice, Seigneur, donne à nos jeûnes le pouvoir de nous sanctifier, en les offrant à la gloire de votre nom ; alors notre pratique du Carême aura intérieurement une efficacité correspondant à sa signification extérieure*²⁹. (Jeudi de la 2^o semaine, S.)

Nous avons cité intégralement cette secrète, car elle contient, en résumé, toute la théologie de la mortification quadragésimale : sa condition de surnaturalité : offerte à la gloire de Dieu ; sa valeur intrinsèque puisée dans le sacrifice de la messe ; son effet intérieur, symbolisé et préparé par le comportement extérieur - la sainteté.

Nous venons de voir le jeûne, pour ainsi dire, mêlé aux oblats, afin de recevoir du sacrifice de la messe le pouvoir de nous sanctifier. Cette union étroite entre le sacrifice et le jeûne est plusieurs fois soulignée dans les secrètes. Faites, Seigneur, que le sacrifice que voici sanctifie nos jeûnes. Nous vous en prions, Seigneur, que ce sacrifice ait plus de poids pour nous sauver, puisqu'il est accompagné de

²⁰ Jejuniorum veneranda solemnia, congrua pietate suscipiant. (Mercredi des Cendres, C.)

²¹ Tunc nobis proderunt suscepta jejunia, si tuæ sint placita pietati. (Samedi de la 4^o semaine, C.)

²² Præsta... ut familia, quæ se, affigendo carmen, ab alimentis ablinet ; sectando justitiam, a culpa jejundet. (Lundi de la 2^o semaine, C.)

²³ Sicut ab alimentis abstinemus in corpore ; ita a vitiis jejunemus in mente. (Vendredi de la 3^o semaine, C.)

²⁴ Sacrificia... propensius ista nos salvent, quæ medicinalibus sunt instituta jejuniis. (Jeudi de la 1^{ère} semaine, S.)

²⁵ Hoc solemne jejunium, quod animabus corporibusque curandis salubriter institutum est. (Samedi après les Cendres, C.)

²⁶ Jejunia... pie conversationis augmentum... præsent. (Mardi de la 4^o semaine, C.)

²⁷ Ut salutaribus jejuniis eruditi... Propitiationem tuam facilius impetremus. (Mercredi de la 3^o semaine, C.)

²⁸ Sanctificato hoc jejunio... tuorum, corda fidelium miserator illustra. (Mercredi de la Passion, C.)

²⁹ Præsenti sacrificio, nomini tua nos, Domine, jejunia dicata sanctificent ut, quod obervantia nostra profitetur exterius, interius operetur effectum. (Jeudi de la 2^o semaine, S.)

l'action curative du jeûne³⁰.

C'est, en effet, le sacrifice du calvaire qui donne à tous nos sacrifices leur véritable valeur surnaturelle ; or, c'est le sacrifice de la Messe, et lui seul, qui rend présent à nouveau le sacrifice de la Croix. Si nous voulons donc nous unir au Christ par la pénitence, il faut présenter celle-ci à l'autel pour qu'il la prenne en charge, et qu'ainsi, rattachée directement au sacrifice du Calvaire, elle en reçoive une sorte de consécration.

Le cardinal Schuster écrit à ce propos : « A Rome, dès l'antiquité le principe prévalut qu'il n'y eût pas jeûne, sans que la cessation en fût sanctifiée par l'oblation eucharistique : *messe et jeûne sont comme deux termes corrélatifs*. La messe indique toujours la cessation du jeûne - aussi durant le jeûne ne célèbre-t-on pas le banquet eucharistique - mais on ne conçoit pas un jeûne ne se terminant pas par la messe³¹ ».

Que nous éprouvions le besoin pendant ce temps de carême de faire des efforts supplémentaires - ceci ne signifie nullement que nous devions encombrer notre vie d'une multitude de pratiques et de dévotions -, alors qu'il nous est si facile de négliger un véritable trésor qui est à portée de notre main. Sans jeter le moindre discrédit sur toutes les autres formes de piété, qu'il nous soit permis tout de même de regretter que l'acte religieux par excellence, le Sacrifice de la Messe, n'ait pas toujours, même chez de bons chrétiens, l'estime qu'il devrait avoir.

Le Carême a le privilège unique dans toute l'année liturgique d'avoir une messe propre pour chaque jour ; le moyen le plus simple et le plus efficace de profiter de cette abondance inouïe de textes si riches ne serait-il pas la participation la plus fréquente possible, peut-être même quotidienne, à la célébration eucharistique ?

Mais pour être pleinement féconde, cette dévotion exige une préparation et un prolongement. La méditation, même rapide, des textes du Missel romain est un moyen commode pour apprendre, ou réapprendre, les grands principes de l'ascèse chrétienne traditionnelle, avec ses deux principaux moyens, souvent si méconnus de nos jours : **prise de conscience du péché et nécessité de la mortification**.

La pénitence, faut-il le rappeler, fait toujours partie des devoirs de la vie chrétienne. Sans doute, les conditions sociales et économiques actuelles ont amené l'Église à en diminuer les exigences mais tout en sauvegardant le principe. Et Pie XII, dans un important discours prononcé, au lendemain de la définition du dogme de l'Assomption de Notre-Dame, disait à ce sujet :

« Les fidèles de notre temps dégénéraient de la vertu de leurs ancêtres, si, à l'heure où sont déchaînés plus d'un de ces mauvais démons qui ne peuvent être chassés, selon la parole du Maître, que par la prière et, le jeûne³², et où par conséquent la mortification est plus que jamais nécessaire pour dominer et repousser tant de calamités d'ordre moral et social, ils ne compensaient par des œuvres de pénitence volontaire, harmonisées avec notre époque, ce relâchement du vénérable précepte ancien... Nous vous exhortons et nous vous poussons tous à lutter volontairement sous la bannière de la mortification chrétienne et de l'esprit de dévouement qui va au delà des prescriptions des lois morales, chacun selon ses forces, selon les invitations de la grâce de Dieu, selon ce que permet l'accomplissement du devoir d'état. Il y a plusieurs buts à atteindre. Avant tout, chacun expiera par la pénitence ses propres péchés, purifiera son cœur des souillures des vices et deviendra de plus saint et courageux ».

³⁰ Sacrificia, Domine, quæsumus, propensius ista nos salvent, quæ medicinalibus sunt instituta jejuniis. (Jeudi de la 1^{ère} semaine, S.)

³¹ Liber Sacramentorum. Traduction française, Bruxelles, Vromant, 1929, III, pp. 110-111

³² Mtth. XVII-31